

Tanger Med Port Authority

Société anonyme au capital de 1.800.000.000 de dirhams convertibles
Siège Social : Zone Franche de Ksar Al Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra, Route de Fnideq, Tanger
Registre du Commerce de Tanger numéro 43.815

AVIS DE DISSOLUTION PAR VOIE DE FUSION-ABSORPTION DE TANGER MED PORT AUTHORITY PAR TANGER MED 2

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre 2021 (l'**AGE**), les actionnaires de la société Tanger Med Port Authority, société anonyme de droit marocain, au capital social de 1.800.000.000 de dirhams convertibles, dont le siège social est situé à Zone Franche de Ksar Al Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra, Route de Fnideq, Tanger (Maroc), immatriculée au Registre du Commerce de Tanger sous le numéro 43.815 (**TMPA** ou la **Société Absorbée**) ont approuvé les apports en nature effectués par la Société Absorbée au profit de la société Tanger Med 2 (**TM2** ou la **Société Absorbante**) au titre de l'opération de fusion-absorption par TM2 de TMPA (la **Fusion**) et décidé la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée.

Les actionnaires de la Société Absorbante ont constaté aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre 2021, la réalisation définitive de l'opération de Fusion de la Société Absorbée par la Société Absorbante.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Tanger en date du 28 décembre 2021 sous le numéro 11338.

Tanger Med Port Authority

(anciennement dénommée Tanger Med 2)

Société anonyme au capital de 17.400.000.400 dirhams convertibles
Siège Social : Zone Franche de Ksar Al Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra, Province Fahs Anjra, Tanger
Registre du Commerce de Tanger numéro 45349

AVIS DE FUSION

FUSION-ABSORPTION PAR TANGER MED 2 DE TANGER MED PORT AUTHORITY – Augmentation et Réduction corrélatives du capital social de Tanger Med 2 – Dissolution de Tanger Med Port Authority consécutive à la réalisation de la Fusion – Changement de la dénomination sociale de Tanger Med 2 en vue de l'adoption de la dénomination sociale « Tanger Med Port Authority »

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre 2021 (l'**AGE**), les actionnaires de la société Tanger Med 2, société anonyme de droit marocain, au capital social de 5.100.300.000 dirhams convertibles, dont le siège social est situé à Zone Franche de Ksar Al Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra, Province Fahs Anjra, Tanger (Maroc), immatriculée au Registre du Commerce de Tanger sous le numéro 45.349 (**TM2** ou la **Société Absorbante**) ont approuvé les apports par Tanger Med Port Authority (TMPA ou la Société Absorbée) au titre de l'opération de fusion-absorption par TM2 de TMPA (la **Fusion**).

Les actionnaires de la Société Absorbée ont approuvé aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre 2021, l'opération de Fusion et décidé la dissolution sans liquidation de la Société Absorbée.

L'AGE de la Société Absorbante a décidé ce qui suit :

- une augmentation du capital social d'un montant de 14.850.000.000 de dirhams par émission de 148.500.000 actions nouvelles à un prix d'émission de 100 dirhams par action à libérer intégralement par apports en nature au titre de la fusion par absorption de Tanger Med Port Authority par Tanger Med 2 et annulation par Tanger Med 2 de 25.502.996 actions de Tanger Med 2 auto-détenues, entraînant une réduction du capital social de plein droit d'un montant de 2.550.299.600 dirhams, ramenant ainsi le capital social d'un montant de 19.950.300.000 dirhams à un montant de 17.400.000.400 dirhams ;
- le changement de dénomination sociale de Tanger Med 2 qui sera dorénavant dénommée « Tanger Med Port Authority », par abréviation TMPA » ;
- la modification de l'article 3 « Objet Social » des statuts de la Société Absorbante en vue d'y intégrer les activités entrant dans le champ de l'objet social de la Société Absorbée ;
- la modification corrélative des statuts de la Société Absorbante ;
- constaté la réalisation définitive de la Fusion par absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Tanger en date du 28 décembre 2021 sous le numéro 11339 et en date du 5 janvier 2022 sous le numéro 76.